

Version de l'application

2.0

Contenu de l'application

EDF propose l'application mobile et web Agir Plus d'EDF, qui permet à ses partenaires Agir Plus de Corse, Guadeloupe, Réunion, Martinique et Guyane après connexion à leur espace partenaire de constituer les éléments des dossiers relatifs aux offres AgirPlus.

Informations techniques

L'application mobile Agir Plus est utilisable à partir d'un iPhone fonctionnant sous une version iOS 11.0 ou supérieure ou d'un Smartphone fonctionnant sous une version Android 4.2 ou supérieure, doté d'une connexion Internet (les coûts de connexion Internet sont à la charge de l'utilisateur). L'application mobile Agir Plus d'EDF est distribuée gratuitement sur l'App Store et sur Google Play.

L'application web Agir Plus fonctionne sous Mozilla Firefox version 60.8.

Liste des fonctionnalités de l'application mobile Agir Plus d'EDF

- Réinitialisation du mot de passe
- Création d'un dossier travaux
- Prise de photo des documents justificatifs permettant la délivrance de la prime d'économie d'énergie.
- Déclaration des informations relatives au bénéficiaire de l'opération d'efficacité énergétique et à la désignation du chantier.
- Localisation du chantier
- Tableau de bord résumant les informations partenaire
- Maintien de la session grâce à la fonctionnalité « Se souvenir de moi »,
- Mode offline pour importer les documents lors de sa visite de pré-chantier même si non connecté.

Gestion des codes d'accès et mot de passe

L'accès à l'espace partenaire, depuis le site internet EDF ou l'application Agir Plus d'EDF, est sécurisé par un couple identifiant et mot de passe. Ces codes d'accès sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles. Vous êtes responsable de leur gestion, conservation et des conséquences de leur utilisation. Il vous appartient de prendre les dispositions nécessaires à leur protection et à leur conservation. EDF ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de toute utilisation frauduleuse.

Pour des raisons de sécurité, l'accès aux rubriques sécurisées sera automatiquement invalidé à l'issue de plusieurs tentatives d'accès erronées. EDF se réserve le droit de suspendre l'accès à l'application mobile Agir Plus d'EDF en cas d'utilisation frauduleuse ou de tentative d'utilisation frauduleuse du mot de passe ou du code d'accès d'un utilisateur. En cas de suspension de l'accès, EDF vous en informera.

Responsabilités

Les données et informations diffusées sur l'application mobile Agir Plus d'EDF sont fournies « en l'état » sans aucune garantie expresse ou tacite de quelque sorte que ce soit. EDF se réserve le droit de modifier ou de corriger le contenu de son application à tout moment, sans préavis.

Propriété intellectuelle

Les marques et les logos (marques semi-figuratives) d'EDF et des sociétés du groupe EDF figurant sur l'application mobile Agir Plus d'EDF sont des marques déposées. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle, seules ou intégrées à d'autres éléments, sans l'autorisation écrite, expresse et préalable d'EDF ou des sociétés du groupe EDF concernées, en est strictement interdite.

La structure générale, les logiciels, textes, images, vidéos, sons, savoir-faire, animations, et plus généralement toutes les informations et contenus figurant dans l'application mobile Agir Plus d'EDF, sont la propriété d'EDF ou font l'objet d'un droit d'utilisation ou d'exploitation. Ces éléments sont soumis à la législation protégeant le droit d'auteur.

Toute représentation, modification, reproduction, dénaturation, totale ou partielle, de tout ou partie de l'application ou de son contenu, par quelque procédé que ce soit, et sur quelque support que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Les bases de données figurant, le cas échéant, sur l'application mobile Agir Plus d'EDF sont protégées par les dispositions de la loi n° 98-536 du 1er juillet 1998 portant transposition dans le code de la propriété Intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 1996 ; concernant la protection juridique des bases de données. À ce titre, EDF interdit expressément toute réutilisation, reproduction ou extraction d'éléments de ces bases de données. La réutilisation, reproduction ou extraction non autorisée engage la responsabilité de l'utilisateur.

EDF se réserve la faculté de supprimer sans délais, et sans mise en demeure préalable, tout contenu : message, texte, image, graphique qui contreviendrait aux lois et règlements en vigueur et notamment les réglementations précisées ci-dessus.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez utiliser un des contenus de l'application (texte, image...), vous devez obtenir l'autorisation écrite, expresse et préalable d'EDF.

Protection des données personnelles

- En conformité avec la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, les traitements automatisés de données personnelles de l'application mobile Agir Plus d'EDF ont fait l'objet d'une déclaration auprès du Délégué à la protection des données (DPO) d'EDF. Les données personnelles collectées sur l'application mobile Agir Plus d'EDF sont

exclusivement à l'usage interne d'EDF et services de l'état en charge de l'instruction des données CEE.

- Les données ainsi collectées ne seront ni cédées, ni échangées, ni louées. Dans l'hypothèse où vous ne fourniriez pas ces informations, EDF ne serait pas en mesure de traiter les dossiers correspondants. Conformément à la réglementation susvisée, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité sur les données vous concernant. Vous pouvez également exercer votre droit à la limitation du traitement le cas échéant.
- Ces droits peuvent être exercés par courrier adressé à EDF SEI - Délégation Efficacité Energétique, 20 place de la défense, 92050 Paris la défense Cedex.
- Ils peuvent également être exercés en écrivant au Délégué à la protection des données (DPO) d'EDF à l'adresse suivante : Mission Informatique et Libertés, Tour EDF, 20 place de la Défense, 92 050 Paris La Défense Cedex, ou par e-mail à l'adresse informatique-et-libertes@edf.fr
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.